

POLITIQUE RSE AMBRIVA

Entrée en vigueur : Février 2026

Prochaine révision prévue : Février 2027 (ou avant en cas d'évolution significative)

Référent RSE : Sébastien OUM, Sebastien.Oum@ambriva.com

1. Vision et engagement

AMBRIVA est un cabinet de conseil financier indépendant qui place la responsabilité, l'éthique et l'impact sociétal au cœur de son modèle de développement. Notre ambition est d'allier performance financière durable et contribution positive à la société.

Cette politique RSE formalise notre engagement à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux, éthiques et sociétaux dans nos activités, nos décisions et nos relations avec nos parties prenantes.

2. Modèle de création de valeur responsable

Notre modèle repose sur trois piliers :

- Conseil financier responsable auprès de nos clients
- Gestion des risques et conformité réglementaire
- Réinjection d'une partie de la valeur créée vers des actions à impact positif

En tant qu'acteur du secteur financier, notre impact est principalement indirect, via l'accompagnement des décisions financières de nos clients.

3. Gouvernance et pilotage RSE

La démarche de responsabilité sociétale d'AMBRIVA est intégrée à la stratégie globale de l'entreprise et pilotée au plus haut niveau de décision.

Elle repose sur une organisation adaptée à la taille du cabinet, permettant à la fois réactivité, efficacité opérationnelle et amélioration continue.

La structuration de la démarche RSE a été initiée avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé externe, permettant la réalisation d'un diagnostic initial, la formalisation des

engagements, la mise en place d'indicateurs de pilotage et la préparation à des évaluations externes.

La responsabilité opérationnelle est progressivement internalisée sous l'autorité du dirigeant.

Compte tenu de la taille de l'entreprise, la démarche RSE repose sur une implication directe de l'ensemble des collaborateurs.

La démarche repose sur un cycle d'amélioration continue.

4. Ethique des Affaires, Conformité et Protection des données

AMBRIVA exerce des activités de conseil et d'accompagnement sur des sujets financiers sensibles (flux internationaux, change, couverture, paiements). À ce titre, notre responsabilité première est l'intégrité : agir dans l'intérêt du client, prévenir tout biais de conseil, sécuriser les opérations et garantir la conformité.

Notre engagement se traduit par des règles opérationnelles et des preuves associées (procédures, registres, contrôles périodiques, sensibilisations), de façon proportionnée à la taille de l'entreprise et au niveau de risque.

Principes opérationnels d'AMBRIVA :

- Primauté de l'intérêt client : adéquation de nos recommandations au besoin, au contexte et au profil du client.
- Tolérance zéro envers la corruption, le trafic d'influence et les pratiques d'avantages indus.
- Prévention et traitement des conflits d'intérêts (détection, maîtrise, transparence).
- Vigilance et conformité (KYC, sanctions/gel des avoirs, exigences applicables).
- Protection des données et sécurité de l'information : confidentialité, accès limité, conservation maîtrisée.
- Traçabilité : registres, preuves et amélioration continue.

Conflits d'intérêts : identification, maîtrise, transparence

AMBRIVA maintient une politique écrite de gestion des conflits d'intérêts afin d'identifier les situations réelles, potentielles ou apparentes pouvant altérer l'objectivité du conseil, puis de mettre en place des mesures de maîtrise adaptées.

Dispositif AMBRIVA

- Cartographie des risques de conflits d'intérêts potentiels (activité de conseil) : revue au minimum annuelle et à chaque changement significatif (nouveau partenaire, évolution d'offre, évolution de la rémunération).
- Registre des conflits d'intérêts avérés : tenu à jour (dernière consolidation disponible : aucun conflit avéré).
- Vigilance renforcée lors des moments clés : nouvelle lettre de mission, intégration d'un partenaire, recommandation sur un périmètre élargi, ou situation particulière du client.

Mesures de maîtrise

- Déclaration immédiate à la Direction de toute situation pouvant créer un conflit (intérêts financiers, relationnels, personnels, partenariats).
- Mesures possibles selon les cas : déport du collaborateur concerné, double validation, information renforcée, suspension de la recommandation, voire refus de mission si le risque ne peut être maîtrisé.
- Les collaborateurs/dirigeants peuvent souscrire à des produits conseillés uniquement aux mêmes conditions que les autres clients/souscripteurs/adhérents, sans avantage particulier.

Transparence client

Lorsque, malgré les mesures de maîtrise, un risque raisonnable subsiste, AMBRIVA informe le client de manière intelligible : nature et source du conflit, risques potentiels, mesures d'atténuation, afin que le client puisse décider en connaissance de cause.

Politique cadeaux, avantages et invitations

AMBRIVA applique un principe de prudence : interdiction de solliciter ou d'accepter des cadeaux/avantages/invitations susceptibles d'influencer une décision, de compromettre l'impartialité ou de créer un doute raisonnable.

Prévention de la corruption et intégrité des pratiques

AMBRIVA Partners applique une tolérance zéro envers la corruption, le trafic d'influence, la fraude, les pratiques de commissions occultes ou tout avantage indu. Toute proposition ou demande inappropriée doit être signalée sans délai à la Direction.

Vigilance : KYC, sanctions/gel des avoirs et approche par les risques

AMBRIVA applique une démarche de vigilance proportionnée aux risques, avec une attention particulière portée à la connaissance du client, à la cohérence des informations et à la traçabilité des contrôles.

Avant l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaires, AMBRIVA collecte et tient à jour les informations nécessaires via son formulaire KYC (connaissance client et objectifs).

Principe de prudence

En cas d'informations insuffisantes, incohérentes ou non mises à jour, AMBRIVA applique un principe clair : abstention de recommandation et/ou suspension du service jusqu'à clarification.

Contact opérationnel

Pour la complétion/mise à jour du KYC : esm@ambriva.com.

Sanctions et gel des avoirs

AMBRIVA réalise un contrôle sanctions/gel des avoirs :

- à l'**entrée en relation** (avant de contractualiser),
- puis via un **filtrage périodique mensuel** de la base clientèle.

AMBRIVA s'appuie sur la **liste unique** applicable en France et maintient une veille via l'abonnement au **Flash Info gel** de la Direction générale du Trésor.

Protection des données, confidentialité et sécurité de l'information

Les informations collectées dans le cadre des missions sont utilisées :

- pour exécuter la prestation,
- et pour répondre aux obligations réglementaires (notamment vigilance).

Les données sont conservées pendant une durée conforme aux obligations et besoins de preuve, avec une règle interne de conservation alignée sur les pratiques décrites dans la documentation AMBRIVA (ex. conservation post-relation contractuelle).

L'accès des données est limité aux personnes habilitées, selon le principe du "besoin d'en connaître".

Le partage d'informations est encadré avec les partenaires/fournisseurs uniquement lorsque nécessaire à l'exécution et au suivi.

Toute demande relative aux données personnelles peut être adressée au responsable identifié par AMBRIVA, par email : sebastien.oum@ambriva.com

5. Engagements RSE

ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons à réduire notre empreinte environnementale via des pratiques responsables : mobilité durable, sobriété numérique, choix de partenaires engagés.

SOCIAL ET DROITS HUMAINS

Nous veillons à garantir un environnement de travail respectueux, inclusif et favorable au développement professionnel. Nous sommes accompagnés dans ce cadre par notre bailleur qui met à disposition de nos collaborateurs un environnement de travail respectueux, des espaces favorisant le bien-être, offre de restauration incluant des options végétariennes.

AMBRIVA s'engage à respecter et promouvoir les droits humains fondamentaux tels que définis par les conventions internationales, notamment en matière de non-discrimination, d'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, de respect de la dignité et de protection des données, et veille à intégrer ces principes dans ses relations avec ses partenaires et fournisseurs.

ÉTHIQUE

Nous appliquons des standards élevés en matière d'éthique, de transparence, de lutte contre la corruption et de conformité réglementaire.

AMBRIVA met en place une procédure de signalement de harcèlement. Les signalements sont confidentiels et sans risque de représailles. Tout signalement sera examiné sérieusement et pourra entraîner des sanctions disciplinaires si le harcèlement est avéré.

AMBRIVA met également en place dès 2026 une sensibilisation annuelle Ethique et conformité pour l'ensemble des collaborateurs.

ACHATS RESPONSABLES

Nous privilégions des partenaires partageant nos valeurs et nos exigences RSE. Nous prévoyons la mise en place dès 2026 d'une enquête de conformité RSE systématique à l'ensemble de nos fournisseurs principaux.

6. Programme Finance & Impact

AMBRIVA a mis en place un système de réinjection de valeur dédié à des initiatives, environnementale ou sociétales sélectionnées selon leur pertinence et leur impact.

Le nombre d'actions soutenues varie chaque année afin de conserver flexibilité et efficacité.

Nous prévoyons de participer à 3 actions minimum en 2026.

Chaque action fait l'objet de la signature d'une lettre d'intention et d'une traçabilité des résultats obtenus.

7. Objectifs et indicateurs RSE 2026

Afin de structurer sa démarche et de mesurer ses progrès, AMBRIVA définit des indicateurs de performance RSE suivis annuellement.

Environnement

Indicateur	Objectif 2026
Part des déplacements bas carbone en IDF (train, véhicule électrique)	Cible 100 %, sauf contraintes opérationnelles justifiées.
Utilisation du train pour les déplacements Nationaux	80 %
Sensibilisation aux écogestes	100 % collaborateurs

Social et qualité de vie au travail

Indicateur	Objectif 2026
Entretiens individuels réalisés	100 %
Formation	2/an/ collaborateur
Visite médicale	100 %

Éthique et conformité

Indicateur	Objectif 2026
Prise de connaissance éthique et conformité	100 % collaborateurs
Incidents réglementaires majeurs	0
Réclamations clients traitées sous 60 jours	100 % AR sous 10 jours et résolution sous 60

	jours sauf cas complexes.
Revue des procédures internes	1 fois / an

8. Communication et transparence

Cette politique est rendue publique et accessible à nos parties prenantes. Nous nous engageons à communiquer de manière transparente sur nos actions et nos progrès.

Mot du dirigeant

Chez AMBRIVA, nous sommes convaincus que la performance financière durable ne peut être dissociée de la responsabilité sociétale.

Notre métier de conseil financier nous place au cœur de décisions ayant un impact économique, social et environnemental indirect important. Cette position implique une exigence particulière en matière d'éthique, de transparence et de responsabilité.

En tant que dirigeant, j'ai souhaité inscrire la responsabilité sociétale au cœur du développement du cabinet, non comme une contrainte, mais comme un levier de création de valeur durable, de confiance et de différenciation.

Notre engagement repose sur trois convictions fortes :

- exercer notre métier avec un niveau d'exigence éthique élevé,
- garantir un environnement de travail respectueux et équilibré,
- réinjecter une partie de la valeur créée dans des initiatives à impact sociétal et environnemental positif.

Cette politique RSE constitue une étape structurante de notre démarche. Elle traduit notre volonté de progresser de manière continue et de contribuer, à notre échelle, à une économie plus responsable.

Nous avançons avec pragmatisme, exigence et conviction.

Sébastien Oum

Dirigeant

Signature et date :